

## **Communiqué de presse (31 août 2018 - 14h00) = L'UPR conseille vivement au gouvernement de surseoir à la réforme du prélèvement à la source, qui pourrait tourner au désastre.**

Depuis le début de l'été, les signaux d'alarme se sont multipliés contre **le projet de prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source** qui doit théoriquement entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019, dans quatre mois.

De nombreuses niches fiscales n'ont pas été correctement prévues par Bercy, qui a dû improviser dans l'urgence des réponses aux [inquiétudes manifestées](#), par exemple, au sujet des crédits d'impôts à domicile ou de la réduction d'impôts liée à l'hébergement en Ehpad.

Les [syndicats](#) des agents de Bercy sont également montés au créneau, alarmés par la préparation insuffisante de l'administration et par les [réductions massives d'effectifs prévues dans le fisc](#) qui vont encore compliquer la mise en place du prélèvement à la source.

**Les contraintes budgétaires issues de notre appartenance à l'Union européenne et à l'euro affectent, en effet, aussi Bercy et font directement peser un risque sur le correct prélèvement de l'impôt sur le revenu de dizaines de millions de contribuables.**

C'est maintenant [Macron](#) lui-même qui exprime ses doutes sur le calendrier de la réforme, humiliant au passage son ministre de l'Action et des Comptes publics qui avait opposé, le jour précédent, un [démenti formel](#) à tout report du prélèvement à la source.

## Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~

**Macron fait d'ailleurs preuve, une nouvelle fois, d'une légèreté effarante et d'un dédain profond pour le quotidien des Français, en ne s'enquérant que maintenant des risques considérables d'une réforme majeure** qui entre en vigueur très bientôt, et qui va toucher tous les contribuables et toutes les entreprises en même temps.

Dernier rebondissement en date, un fonctionnaire facétieux a twitté avec le compte de la direction générale des Finances publiques un [message sarcastique](#) à l'égard de Macron. Le message comportait la mention #gaulois pas refractaire, en référence aux [propos pleins d'orgueil et de mépris](#) que Macron a, une fois de plus, tenus à l'encontre des Français depuis l'étranger, les faisant passer pour d'indécrottables fainéants, rétifs à tout changement. Le tweet a été, ensuite, supprimé.

Le prélèvement à la source est une réforme qui pourrait, sans doute, simplifier la vie des Français. Mais il s'agit d'une réforme qui n'a rien d'indispensable et dont les inconvénients surpassent de loin les avantages. Tous les spécialistes qui l'ont étudiée dans le détail en ont conclu qu'elle serait très complexe à mettre en œuvre, en raison des nombreuses niches fiscales et exemptions dont il faut tenir compte, et potentiellement cataclysmique si elle avait pour conséquence concrète de voir s'effondrer les recettes de l'État pendant plusieurs mois. Serpent de mer ayant traversé de nombreux gouvernements qui y ont tous renoncé, elle a déjà coûté très cher.

Il n'est pas inutile de rappeler ici que la question de savoir s'il fallait ou non conduire cette réforme avait d'ailleurs été l'une des premières tâches du gouvernement Philippe. Celui-ci avait souhaité vérifier la faisabilité de la mesure, provoquant au passage l'irritation de l'ancien ministre Michel Sapin. Finalement, MM. Philippe et Darmanin avaient tranché, au début de l'été 2017, en indiquant crânement que la réforme aurait lieu. La réouverture de cette question plus d'un an après, et à quelques mois de son entrée en vigueur théorique, témoigne de l'inquiétude qui s'est emparée du sommet de l'État et révèle de la valse-hésitation dans laquelle s'enfonce un gouvernement qui apparaît de plus en plus usé et incompétent.

**Cette réforme hâtive, manifestement mal engagée, signe l'amateurisme et le dilettantisme qui règnent au sommet de l'État et qui entraînent une désorganisation croissante de l'administration. Pour éviter que la réforme du prélèvement à la source n'aille au désastre et ne provoque en particulier un effondrement des ressources fiscales de l'État, l'Union populaire républicaine conseille vivement au gouvernement d'y surseoir.**

**Contactez l'UPR :**

[presse@upr.fr](mailto:presse@upr.fr)

06 72 02 57 34